

Le Financement Professionnel

AGEF FINANCE COURTAGE

26.10.2023

« *L'avenir ne se prévoit pas,
il se prépare* ».

Maurice BLONDEL




AGEF Finance Courtage
Vous donner du crédit.

Hugues GOUNEAU
23 Rue de la Gare
56800 PLOERMEL
Tel : 06 80 63 97 48



Sommaire

Introduction

I. Contexte Economique et Bancaire

- A. Contexte Economique et Bancaire
- B. Les étapes d'un financement Pro
- C. Un courtier ? Pourquoi ?
- D. Relation entre le courtier et les banques

II. Financement Professionnel

- A. Financement Immobilier Pro
- B. Financer son exploitation – Crédits non-affecté
- C. Financer son exploitation – Crédits affecté
- D. Les documents importants



Contexte Economique et Bancaire

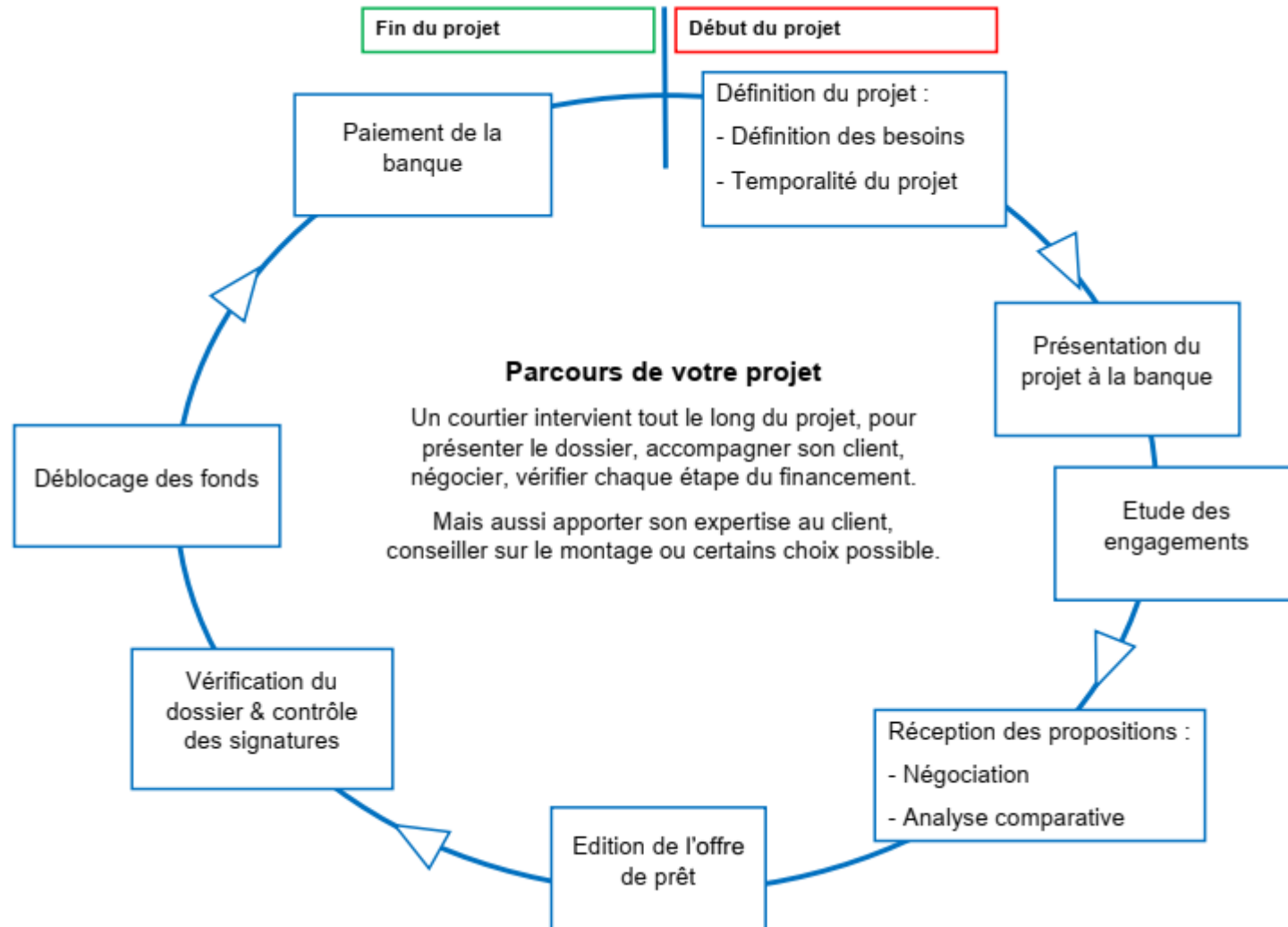


Contexte économique et bancaire

- Contexte économique inflationniste
- Augmentation accrue des prix (matière première / énergie)
- Exigences accrues pour l'apport
- Des évolutions dans la prise en compte et la gestion du risque
- Disparité accrue entre banques (Stratégie, process, conditions financières)



Les étapes d'un financement Pro





Un courtier ? Pourquoi ?

- Nos objectifs :
 - ✓ Accompagner nos clients particuliers et professionnels
 - ✓ Négocier les meilleures conditions de financements
 - ✓ Réaliser toutes les démarches à la place de nos clients

- Nos missions :
 - ✓ Etablir un diagnostic précis sur la faisabilité du projet
 - ✓ Monter un dossier complet
 - ✓ Sélectionner la banque répondant aux objectifs de notre client

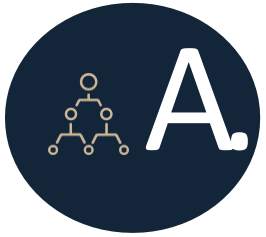


Relation entre le courtier et les banques

- **Un courtier ne peut pas travailler sans banques**
- Facilitateur de projet
- Montage et étude complète du projet
- Courtier, intermédiaire entre la banque et le client



Financement Professionnel



Financement Immobilier Pro

- Dans la vie d'une entreprise, le financement de ses murs pro est une étape clé dans le développement de son activité.

2. Grand axes :

- ✓ **Durée** : Maximum 15 ans
- ✓ Crédit Long terme
- ✓ **Garanties** : Garantie réel – Hypothèque/PDD
- ✓ **Etude** : Faisabilité sur la structure et le dirigeant
- ✓ **2 ans de bilan / idéalement 3**
- ✓ **Dirigeant est Homme clé**



Financer son exploitation – Crédit non-affecté

1. Définition

- Un crédit non-affecté est un crédit débloable sans facture, soit de la trésorerie.

2. Grand axes :

- ✓ **Durée** : Maximum 2 ans max
- ✓ Crédit Court terme
- ✓ **Garanties** : Caution perso / BPI / Caution personne morales
- ✓ **Etude** : Faisabilité sur la structure

- ✓ Découvert bancaire – Billet de trésorerie – affacturage



Financer son exploitation – Crédit affecté

1. Définition

- Un crédit affecté est un crédit déblocable obligatoirement sur facture.
- Matériel – Stock – Véhicule – Croissance interne ou externe

2. Grand axes :

- ✓ **Durée** : entre 3 ans et 7 ans / Dépend de l'objet et de l'amortissement dans le bilan
- ✓ Crédit moyen terme ou crédit bail
- ✓ **Garanties** : Idéalement le bien est sa propre caution (gage / nantissement)
- ✓ **Etude** : Faisabilité sur la structure



Les documents importants

Création :

- Présentation du projet / Etude de marché
- Prévisionnel
- CV
- Projet de statuts

Reprise / Achat de parts :

- Kbis de la société existante et cible
- Statuts de la société existante et cible
- 3 derniers bilans de la société existante et cible
- Présentation du repreneur
- Prévisionnel

Achat de murs :

- Compromis ou Offre d'achat
- Prévisionnel de la SCI (si le projet est porté par une SCI)
- Projet de bail
- 3 derniers bilans de la société d'exploitation
- Kbis de la société d'exploitation
- Statuts de la société d'exploitation

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

AGEF FINANCE COURTAGE


AGEF Finance Courtage
Vous donner du crédit.

Hugues GOUNEAU
23 Rue de la Gare
56800 PLOERMEL
Tel : 06 80 63 97 48

